



**Michel VAXES**  
**Député des Bouches-du-Rhône**

Port de Bouc, le 1<sup>er</sup> septembre 2011

*Réf : MV/MFN / 110901-01*

**Monsieur François FILLON**  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Je me permets de vous solliciter, une nouvelle fois, sur la situation de la société FRALIB SU située à Gémenos (Bouches-du-Rhône) et dont le groupe UNILEVER a annoncé le projet de fermeture le 28 septembre 2010 après avoir créé les conditions de la mise en difficulté de ce site.

J'ai, à plusieurs occasions, sollicité le gouvernement sur ce projet de délocalisation de l'activité en Belgique et en Pologne, la suppression de 182 emplois et la stratégie du groupe UNILEVER en matière de fiscalité :

Une première fois, par courrier en date du 13 avril 2010, je mettais adressé aux ministres concernés par ce dossier :

- Madame Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, qui en avait transmis copie à Monsieur Eric WOERTH, Ministre du Travail,
- Monsieur François BAROIN, Ministre du Budget,
- Monsieur Christian ESTROSI, Ministre Chargé de l'Industrie.

Une deuxième fois, par courrier en date du 30 septembre 2010, j'avais adressé à Monsieur Christian ESTROSI, Ministre Chargé de l'Industrie pour lui demander de contraindre le groupe UNILEVER à assumer ses responsabilités envers la collectivité qui avait versé des subventions pour favoriser l'installation de l'usine FRALIB à Gémenos.

Une troisième fois, lors de la séance des questions d'actualité du 23 novembre 2010, j'avais interrogé le gouvernement pour connaître ses intentions dans ce dossier.

.../...

.../...

Depuis l'annonce de la fermeture et malgré l'objectif affiché du gouvernement d'agir en faveur du maintien de l'emploi industriel, UNILEVER poursuit son projet tandis que les salariés, eux, demeurent mobilisés pour la sauvegarde du site et travaillent à un projet alternatif.

Ils sont soutenus par le comité d'entreprise d'UNILEVER Europe qui partage leur analyse sur la viabilité de la seule usine de conditionnement de thé et d'infusion du groupe en France.

Le rapport d'étape sur ce projet alternatif, réalisé par le cabinet d'expertise comptable PROGEXA, confirme la rentabilité du site et conclut qu'élaborer une solution alternative est *« non seulement indispensable pour les salariés de FRALIB face à la décision de la multinationale UNILEVER mais aussi pour l'ensemble de la zone d'emploi qui souffre de graves déséquilibres. »*

Outre la destruction de 182 emplois et ses conséquences pour les 182 salariés et leurs familles, la confirmation de la fermeture impacterait le développement économique d'un territoire dans un département déjà lourdement touché par les pertes d'emploi.

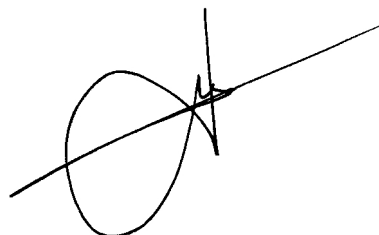
C'est pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, je vous demande d'agir avec la plus grande fermeté pour que la collectivité ne souffre pas des logiques spéculatives.

La période de crise que nous traversons, avec son corollaire de fermetures d'entreprises, de sinistre économique qui menace certaines de nos régions et de drames humains, appelle, plus que jamais, une mobilisation des politiques à la hauteur des enjeux pour assurer la pérennité du site et ne pas affaiblir le développement industriel du département.

Personne ne comprendrait que les puissances financières continuent d'humilier le pouvoir politique.

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



**Michel VAXES**  
Député des Bouches-du-Rhône